

des salaires et traitements en 1939, 1940 et 1941. Vers la fin de 1944, des chiffres mensuels ont été recueillis également sur les hommes-heures et sur le gain horaire. Des enquêtes mensuelles sur la répartition selon le sexe des personnes émargeant au bordereau de paye des établissements faisant rapport se font depuis le 1^{er} février 1946; elles remplacent les enquêtes annuelles et semestrielles des années immédiatement antérieures. Après l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, les enquêtes sur l'emploi et les salaires ont été étendues à cette province.

Pour des raisons d'ordre pratique se rattachant à la dépense de temps et d'argent qu'exige la réunion des données, les relevés* courants se limitent aux établissements et succursales qui emploient ordinairement 15 personnes ou plus. A cause de cette restriction, les échantillons industriels sur lesquels porte le relevé mensuel varient quant à leur ampleur selon que l'industrie est organisée en grands ou petits établissements; toutefois, du point de vue géographique, qui est également important, le total provincial des employés visés par le relevé présente beaucoup plus d'uniformité et, dans tous les cas, le nombre des employés qui figurent aux enquêtes est considérable. On estime que les quelque 24,000 établissements qui ont fait rapport en 1951 comptent environ 83 p. 100 de l'effectif total des salariés des industries enquêtées.

A compter de 1951, les relevés mensuels de l'emploi, de la rémunération et des hommes-heures ont été groupés d'après la Classification type des industries au Canada. Dernièrement, les indices de l'emploi et de la rémunération ont été recalculés d'après les moyennes de 1949 établies à 100 p. 100. Les tableaux de la présente section tiennent compte des changements apportés à la classification, et tous les indices ont comme base 100 en 1949.

Les indices mensuels de l'emploi et de la rémunération reflètent la situation économique générale du pays entier et de certaines régions déterminées, puisque les établissements embauchent ou congédient les travailleurs selon la demande qui existe pour leurs produits. Comme en chaque année depuis 1947, l'emploi dans l'industrie au Canada a atteint, en 1952, un niveau sans précédent. La demande soutenue du consommateur à l'égard de marchandises et de services, accrue par suite des fortes dépenses au chapitre de la défense exigées par la poursuite des hostilités en Corée et par les engagements du Canada envers l'OTAN a maintenu l'emploi à un haut niveau en 1952. Le lancement d'un certain nombre de programmes d'exploitation industrielle à long terme, telles les entreprises de la Compagnie d'aluminium en Colombie-Britannique, ainsi que l'exploitation du minerai de fer dans la région de Québec-Labrador, a aussi contribué à accroître l'embauchage au cours de l'année. La perte d'heures de travail par suite de différends ouvriers, en 1952, a été beaucoup plus considérable que l'année précédente, bien que ces différends aient été un peu moins fréquents. En Colombie-Britannique, les arrêts de travail dans les industries forestières, dans celles des textiles et du vêtement, tout comme dans celle de la construction, ont triplé le nombre de jours de travail perdus.

* Les méthodes employées pour établir la statistique courante de l'emploi et de la rémunération et des hommes-heures et du gain horaire sont expliquées dans les bulletins mensuels que publie le Bureau fédéral de la statistique sur ces sujets.